

**EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT du TARN**

\*\*\*\*\*

**Séance du 25 Janvier 2022**

**Etaient présents :**

Mme BELOU	<b>Présidente</b>
Mme GERAUD - Mme BIBAL-DIOGO - M. FABRE - M. BALARDY - M. ABUSHAWISH	<b>Administrateurs</b>

**Etaient absents ou représentés :**

Mme DURAND	<b>Administrateurs</b>
------------	------------------------

---

**Subvention pour l'association « Paroles de femmes »**

Depuis 2008, Paroles de Femmes est retenue et nommée « Référent Violences Conjugales » pour l'ensemble du département, et depuis 2012, labélisée par l'Etat en tant qu'un « Accueil de Jour Spécialisé pour les femmes victimes de violences et leurs enfants ».

L'Association fonctionne avec une permanente à temps plein, une thérapeute, et une équipe de bénévoles formés.

Les différents soutiens financiers (Etat, Région, Département, les communes de Gaillac, Lavaur, et ST Sulpice...) lui permettent d'accueillir et d'accompagner dans son 'Accueil de jour' près de 300 femmes dont plus de 90% victimes de violences, de prendre en charge près de 90 enfants co-victimes des violences subies par leurs mères au sein du service

'des mots pour le dire', de sensibiliser et de former près de 1000 personnes aux violences faites aux femmes.

Elle travaille étroitement avec l'agence de Tarn Habitat de Gaillac avec qui elle a créé des liens de partenariat fructueux.

La médiatrice sociale participe aux animations des quartiers de Lentajou et Catalanis (QPV à Gaillac). Elle reçoit et suit des femmes qui lui sont adressées par nos services : entretiens individuels, suivis, ateliers collectifs.

En 2021, 208 femmes ont été accompagnées (soit 33 de plus qu'en 2020).

Une aide financière de 600 € de l'Office, au titre de l'année 2021, permettrait de soutenir la prise en charge de ces situations complexes et toujours plus lourdes.

Il est demandé au Bureau de délibérer pour le versement, au titre de l'année 2021, d'une subvention de 600 € pour l'association « Paroles de femmes » à Gaillac.

*A l'unanimité, le Bureau valide le versement d'une subvention de 600 € pour l'année 2021, à l'association « Paroles de femmes ».*

---

Pour extrait certifié conforme,  
Le Directeur Général,

Philippe ASPAR